

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE  
ARRONDISSEMENT DE REDON

  
SMICTOM DES PAYS DE VILAINE  
Maison Communautaire  
36 rue de l'Avenir  
35550 PIPRIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 février 2018

Le mardi deux mille dix-huit, le mercredi 14 février 2018 à 19 h 30, le Comité dûment convoqué le 02 février 2018 s'est réuni dans la salle du conseil à PIPRIAC, sous la Présidence de Madame Christine GARDAN, Présidente.

M. BOURGEAULT Jean-Claude a été élu secrétaire de séance.

**PRESENTS** : RENAULT Christian, BEGUINEL Didier (suppléant), BOURGEAULT Jean-Claude, HUBERT Armelle (suppléante), GARDAN Christine, TEILLARD Louis, MACE Christophe, HAISSANT Gérard, THOMAS Pierre, LEBAIN Alexandre, RIDARD Maryse, LEMOINE André, THEAUDIERE Éric, MORICEAU Marie-Françoise, BIORET-ALEXANDRE Marie-Anne, GAUDICHON Jean-Michel, CHAMPION Isabelle, THILLOU Yves, CROSLARD Pascal, QUINTIN Annie, HALLIER Catherine, LERAY Loïc, MAHE Roselline, MERCIER José (suppléant), HOUSSIN Raymond, CHAUDAGNE Michel, REBOUX Pierre-Yves, COUDRAIS André-Jean, PITRE Rémi, ROUAUD Alain, TROUBOUL Jean-Paul, RAZE Marc, GEFFLOT Bernard, PITRE Roger, BAUDU Gérard, MAHE Yvon,

**POUVOIRS** : MOISDON Franck à BIORET-ALEXANDRE Marie-Anne, LEPRETRE Christian à THILLOU Yves, RUFFAULT Joseph à CROSLARD Pascal, GARCIA Joël à LERAY Loïc,

**ABSENTS** : LAURENT Yann, COTTIER Catherine, MENUJET Didier, DENIEL Franck, FRESIL Gwénaél, LE CHENECHAL Didier, CORDUAN Frédéric, HERVE Gérard, COUDRAIS Ronan, BAUDU Jérôme, JOUIN Alain, ROPERT Céline, ROCHE Hervé, CHEVAL Véronique, TOMAS Franck.




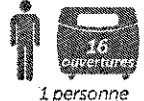


Nombre de délégués	
- en exercice	55
- pouvoirs	4
- présents	36
- absents	15

**18.05: Grille tarifaire 2018 – Compléments sur les usagers en résidence secondaire en Zone d'Apport Volontaire et sur les évènements payants**

**Usagers en résidence secondaire en Zone d'apport volontaire (avec badge)**

Nous proposons de prévoir un nombre d'ouverture spécifique aux usagers en résidence secondaire en lien avec la réduction de tarif et donc de diviser par deux le nombre d'ouverture, par rapport à celui des résidences principales, de chaque forfait.

Nous proposons donc d'ajouter un complément à la délibération (17.34 annexe) des tarifs des usagers en résidence secondaire avec les tarifs suivant :

	 1 personne	 2 à 4 personnes	 5 personnes et +
<b>Part fixe</b> Abonnement + ouvertures du tambour	<b>119 €</b> (16 ouvertures)	<b>143 €</b> (46 ouvertures)	<b>177 €</b> (72 ouvertures)
<b>Part variable</b> Coût unitaire de l'ouverture supplémentaire du tambour	<b>2 € par ouverture supplémentaire</b>		

### Evènements payants – Pénalités

*Les types de pénalités et les tarifs sont conservés soit :*

- Renouvellement d'un badge perdu ou non restitution d'un badge: 10 €
- Dégradation volontaire sur équipement (borne, bac...) : 100 €
- Changement de bacs pour raison de confort : 100 €

L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, la proposition de la Présidente.

Pour extrait conforme,

La Présidente,  
C.GARDAN

